

Communiqué de Presse

30/05/2008

Où va la République?"

"Mariage et virginité : de quel Droit parlons-nous?"

"Le tribunal de grande instance de Lille vient d'annuler le mariage d'un couple de deux jeunes musulmans, accédant ainsi à la demande du mari, pour cause de "mensonge sur la virginité de l'épouse".

Le droit français est l'émanation des lois de la République : le principe de laïcité, déjà malmené par des positions ambiguës au sommet de l'Etat, n'a pas besoin de ces "interprétations" qui jettent plus qu'un trouble dans notre société à la recherche de plus d'égalité entre hommes et femmes.

Je condamne avec la plus grande vigueur cette décision qui porte atteinte à une notion essentielle : la sexualité est en France, affaire privée ; je demande aux plus hautes instances de l'Etat de réagir afin que nos valeurs républicaines soient non seulement respectées mais réaffirmées."

Martine Martinel

Députée de la 4ème circonscription de la Haute-Garonne

Conseillère Générale du canton 3